



PROGETTOMONDO- SECTION TUNISIE

Rapport d'Audit pour l'Exercice Clos au 31
Décembre 2024



Consulting

Anis BEN SALAH

Membre de C.C.T

Accounting- Audit- Consulting

SOMMAIRE

	PAGE(S)
RAPPORT D'AUDIT	2 à 5
ETATS FINANCIERS	6 à 9
- COMPTES DE BILAN	7
- ETAT DE RESULTAT	8
- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	9
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	10 à 13

Messieurs les membres du comité exécutif
« PROGETTOMONDO-Section Tunisie »

RAPPORT D'AUDIT
(Exercice clos le 31 décembre 2024)

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association « Progettomondo-Section Tunisie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total des actifs de 38 578,242 DT et un résultat net bénéficiaire de 10 360,348 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la norme comptable relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs NC 45.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sans réserve.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de l'association. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La gérance est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la norme comptable relative aux associations, aux paris politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs NC 45, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la gérance de surveiller le processus d'information financière de l'association

5. Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Membre de C.C.T

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce

sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière et notamment les dispositions du décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations.

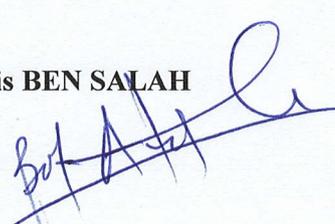
Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association « Progettomondo-Section Tunisie ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la gérance.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes en matière de respect des dispositions du décret-loi 2011-88 et du contrôle interne.

Tunis, le 03 Juillet 2025

Anis BEN SALAH


Anis Ben Salah
MF: 1168795 E/A/M/000
Borj Touil - Raoued
Tél: 58.529.150



Consulting

Anis BEN SALAH

Membre de C.C.T

Accounting- Audit- Consulting

ASSOCIATION « Progettomondo-Section Tunisie »

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Progettomondo-Section Tunisie
ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE
Exercice clos le 31 décembre 2024
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

Actifs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
AC1-	Liquidités & Équivalents de Liquidités	1	32 741,792	21 958,594
AC3-	Autres Actifs Courants	2	807,500	-
AC9-	Immobilisations Corporelles nettes		5 028,950	-
Total des Actifs Immobilisés			38 578,242	21 958,594
Passifs & Actifs Nets		Notes	31.12.2024	31.12.2023
<i>Passifs</i>				
PA2-	Autres Passifs Courants	3	17 554,708	11 295,408
PA3-	Fournisseurs & Comptes Rattachés		-	-
Total Des Passifs			17 554,708	11 295,408
<i>Actifs Nets</i>				
AN6-	Excédents ou Déficits Reportés		10 663,186	-
AN7-	Excédents ou Déficits de l'Exercice		10 360,348	10 663,186
Total des Actifs Nets			21 023,534	10 663,186
Total des Passifs & Actifs Nets			38 578,242	21 958,594

Progettomondo-Section Tunisie
ETATS DES PRODUITS ET DES CHARGES
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2024
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

Produits	Notes	2024	2023
PR3- Subventions de Fonctionnement	4	115 563,150	17 907,450
PR5- Autres Apports		-	-
PR8- Autres Gains		0,204	5 001
Total des Produits		115 563,354	22 908,450

Charges	Notes	2024	2023
CH1- Achats Consommés de Fournitures et Approvisionnements		27 855,806	361,300
CH2- Charges de Personnel		30 125,123	2 508,239
CH3- Dotations aux Amortissements & Provisions		1 149,050	408,448
CH4- Autres Charges Courantes	5	46 073,027	8 967,277
CH5- Charges Financières Nettes		-	-
Total Des Charges		105 203,006	12 245,264

Excédent (Déficit) des Produits sur les Charges de l'Exercice		10 360,348	10 663,186
--	--	-------------------	-------------------

Progettomondo-Section Tunisie
ETATS DES FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2024
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

Flux de Trésorerie liés aux Activités Courantes		Notes	2024
F3-	Encaissement des subventions de fonctionnement		115 563,150
F5-	Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(47 233,560)
F6-	Décaissements des rémunérations versées au personnel		(18 984,000)
F7-	Autres décaissements des activités courantes		(32 382,392)
Flux de Trésorerie provenant (affectés aux) Activités Courantes			16 963,198
Flux de Trésorerie liés aux Activités d'Investissement			
F8-	Décaissement sur acquisition d'immobilisations		(6 180,000)
F11-	Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-
Flux de Trésorerie provenant (affectés aux) activités d'investissement			(6 180,000)
Flux de Trésorerie liés aux activités de Financement			
F12-	Encaissement des dotations		-
F15-	Encaissement provenant des emprunts		-
Flux de Trésorerie provenant (affectés aux) activités de financement			-
Variation de Trésorerie			10 783,198
Trésorerie au début de l'exercice			21 958,594
Trésorerie à la Clôture de l'Exercice			32 741,792



Consulting
Anis BEN SALAH

Membre de C.C.T

Accounting- Audit- Consulting

Notes aux états financiers
(Exprimées en dinars)

I. Présentation de l'association :

ProgettoMondo-Section Tunisie est une association tunisienne créée en 2019. Elle a pour objet la contribution pour la lutte contre pauvreté et définir une stratégie de développement durable

II. Référentiel Comptable :

Les états financiers de l'association ont été élaborés et présentés conformément au système comptable des entreprises, promulgués par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ils couvrent une période de 12 mois allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les méthodes comptables retenues par l'Association sont conformes aux dispositions de la norme comptable tunisienne « NCT 45 » relative aux associations et partis politiques.

III. Notes sur les états financiers

Note 1. Liquidités et équivalents de liquidités :

Ce poste se détaille comme suit au 31/12/2024 :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en banque	32 193,376	21 300,746
Avoirs en caisse	548,416	657,848
Total	32 741,792	21 958,594

Note 2. Autres Actifs Courants

Ce poste se détaille comme suit au 31/12/2024 :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Avance Fournisseurs	807,500	-
Total	807,500	-

Note 3. Autres Passifs Courants :

Ce poste se détaille comme suit au 31/12/2024 :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Compte Courant PM	15 391,987	10 264,400
CNSS	1 688,103	560,557
Impôts & Taxes à Liquider	474,618	470,451
Total	17 554,708	11 295,408

Note 4. Subventions de fonctionnement :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Suvention PM	115 563,150	17 907,450
TOTAL	115 563,150	17 907,450

Note 5. Autres Charges Courantes :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires	5 099,090	-
Déplacements, missions, perdiem...	20 837,800	884,423
Locations diverses	10 573,332	833,333
Affiches & publicité	404,926	41,856
Frais de transport	2 877,550	-
Autres achats	6 347,329	7 207,656
TOTAL	46 140,027	8 967,277